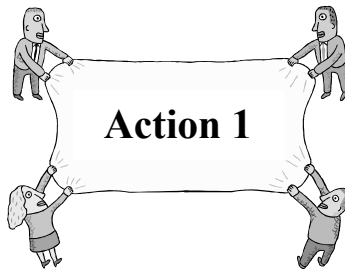


Plan d'action de la seconde entente
de développement culturel
MRC de Nicolet-Yamaska
et
ministère de la Culture et des
Communications du Québec

2006-2008





Secteur général Circuit touristique

Description

Dans la suite logique du premier circuit touristique arts, histoire et patrimoine, préparer et diffuser un document de présentation et de promotion des attraits culturels de la MRC.

Le projet s'inscrit dans les trois années du plan d'actions de la manière suivante :

- An 1 Recherche et rédaction. Graphisme et conception. Complément financier.
- An 2 Diffuser et distribuer le circuit en utilisant notamment le réseau naturel de distribution de l'Office de tourisme.
- An 3 Poursuivre la diffusion et la distribution du circuit.

Partenaires identifiés

- Office de tourisme de Nicolet-Yamaska
- Ministère de la Culture et des Communications
- Artistes et artisans concernés
- Organismes, groupes et institutions culturels du territoire
- Entreprises de services concernées
- Municipalités de la MRC

Conformité avec la politique culturelle de la MRC de Nicolet-Yamaska

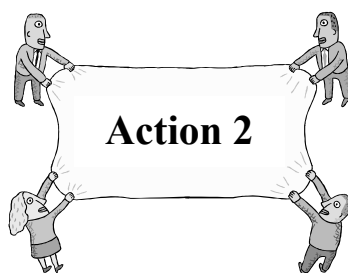
Axes correspondants :

- Renforcer l'identité du territoire;
- Veiller à ce qu'il y ait sur tout le territoire une répartition judicieuse des initiatives culturelles;
- Promouvoir les arts et la culture;
- Protéger, préserver et mettre en valeur le patrimoine du territoire quel qu'il soit.

Orientations correspondantes :

- Participer à faire connaître et promouvoir l'art auprès de la population;
- Participer à mettre en valeur et faire connaître la production des professionnels et amateurs en arts visuels du territoire;
- Faciliter la diffusion du travail des artisans du territoire;
- Participer à mettre en valeur et faire connaître le travail des artisans du territoire;

- Faciliter la diffusion locale de la production professionnelle des gens des métiers d'art du territoire;
- Participer à mettre en valeur et faire connaître la production des professionnels et amateurs en métiers d'art du territoire;
- Soutenir la mise en valeur du patrimoine sous toutes ses formes en partenariat avec les différents intervenants du territoire;
- Participer à rendre accessible le savoir historique et patrimonial d'intérêt local et en favoriser la transmission.



Secteur général

Catalogue des produits culturels locaux

Description

Préparation d'un outil de promotion des œuvres d'artistes et artisans de Nicolet-Yamaska afin d'encourager l'achat pour souligner différentes occasions. Et pour donner encore plus de poids à cette action, préparation d'une proposition de politique d'acquisition de pièces de confection locale qui sera présentée à la MRC et aux municipalités.

Le projet s'inscrit dans les trois années du plan d'actions de la manière suivante :

- An 1 Recrutement des artistes et artisans intéressés et recherche du financement complémentaire. Préparation et mise en forme du document. Distribution et promotion auprès des acheteurs potentiels.
- An 2 Promotion et distribution du catalogue. Création d'un comité de travail qui aura pour mandat de préparer une proposition d'une politique d'acquisition de productions culturelles locales pour la MRC et les municipalités de son territoire.
- An 3 Promotion et distribution du catalogue. Présentation de la proposition d'une politique d'acquisition de productions culturelles locales au Conseil des maires et aux différents conseils municipaux. Adoption et mise en application de cette politique.

Partenaires identifiés

- CLD de la MRC de Nicolet-Yamaska
- Ministère de la Culture et des Communications
- Coopérative de services aux artistes du Bas-Saint-François
- Corporation de développement culturel de Nicolet
- Artistes et artisans concernés
- Organismes, groupes et institutions culturels du territoire
- Entreprises de services concernées
- Député provincial

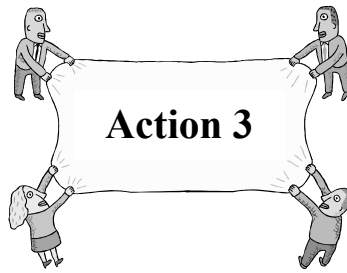
Conformité avec la politique culturelle de la MRC de Nicolet-Yamaska

Axes correspondants :

- Permettre aux citoyens un plus grand accès à la culture tout en portant une attention particulière aux jeunes;
- Promouvoir les arts et la culture.

Orientations correspondantes :

- Participer à faire connaître et promouvoir l'art auprès de la population;
- Participer à mettre en valeur et faire connaître la production des professionnels et amateurs en arts visuels du territoire;
- Faciliter la diffusion du travail des artisans du territoire;
- Participer à mettre en valeur et faire connaître le travail des artisans du territoire;
- Faciliter la diffusion locale de la production professionnelle des gens des métiers d'art du territoire;
- Participer à mettre en valeur et faire connaître la production des professionnels et amateurs en métiers d'art du territoire;
- Soutenir et faciliter le développement et l'installation de l'entrepreneuriat culturel sur l'ensemble du territoire.



Secteur Arts de la scène Les Amis du Théâtre Belcourt

Description

Parce que la Corporation les Amis du Théâtre Belcourt est reconnue comme diffuseur professionnel en arts de la scène par la MRC et le ministère de la Culture et des Communications, et parce qu'elle assure aux citoyens de notre territoire une offre de spectacles variée et de qualité, il faut maintenir le soutien financier à cette organisation. Cette aide financière va aussi permettre d'effectuer la promotion de ces équipements professionnels et de l'expertise de son personnel auprès des artistes d'ici favorisant ainsi le développement et le dynamisme de ce secteur culturel sur notre territoire.

Le projet s'inscrit dans les trois années du plan d'actions de la manière suivante :

- An 1 Soutenir financièrement le fonctionnement de la Corporation Les Amis du Théâtre Belcourt.
- An 2 Maintenir le soutien financier au fonctionnement de la Corporation Les Amis du Théâtre Belcourt.
- An 3 Maintenir le soutien financier au fonctionnement de la Corporation Les Amis du Théâtre Belcourt.

Partenaires identifiés

- Municipalité de Baie-du-Febvre
- Ministère de la Culture et des Communications

Conformité avec la politique culturelle de la MRC de Nicolet-Yamaska

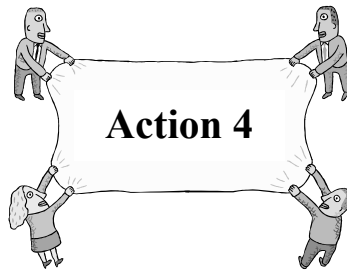
Axes correspondants :

- Renforcer l'identité du territoire;
- Permettre aux citoyens un plus grand accès à la culture tout en portant une attention particulière aux jeunes;
- Consolider et compléter les structures et équipements culturels du territoire;
- Promouvoir les arts et la culture;
- Protéger, préserver et mettre en valeur le patrimoine du territoire quel qu'il soit.

Orientations correspondantes :

- Participer à développer la connaissance et la sensibilisation de la population pour l'ensemble des disciplines culturelles;
- Collaborer à établir un réseau de diffusion pour les productions locales;

- Favoriser la présentation régulière de spectacles professionnels sur le territoire;
- Reconnaître l'importance de l'existence d'une salle de spectacles professionnels ayant un caractère régional et soutenir celle-ci dans son développement, en collaboration avec les instances concernées;
- Consolider les différentes infrastructures déjà en place sur le territoire.



Secteur Arts visuels – Artisanat – Métiers d’art Foyer culturel permanent

Description

Selon les résultats de l’étude entreprise en 2005 quant à la faisabilité de l’implantation d’un ou plusieurs foyers culturels permanents sur le territoire, il faudra déployer les efforts nécessaires à la mise en forme des conclusions du rapport.

Le projet s’inscrit dans les trois années du plan d’actions de la manière suivante :

- An 1 Analyse et suivi des résultats de l’étude de faisabilité préparée en 2005.
- An 2 Suivi du projet et mise en place éventuelle de structures pouvant mener à l’implantation d’un ou plusieurs foyers culturels permanents sur le territoire de la MRC.
- An 3 Suivi du projet et mise en place éventuelle de structures pouvant mener à l’implantation d’un ou plusieurs foyers culturels permanents sur le territoire de la MRC.

Partenaires identifiés

- CLD de la MRC de Nicolet-Yamaska
- Table sectorielle Culture
- Coopérative de services aux artistes du Bas-Saint-François
- Corporation de développement culturel de Nicolet
- Artistes et artisans concernés

Conformité avec la politique culturelle de la MRC de Nicolet-Yamaska

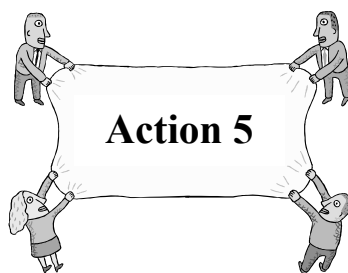
Axes correspondants :

- Renforcer l’identité du territoire;
- Veiller à ce qu’il y ait sur tout le territoire une répartition judicieuse des initiatives culturelles;
- Permettre aux citoyens un plus grand accès à la culture tout en portant une attention particulière aux jeunes;
- Consolider et compléter les structures et équipements culturels du territoire;
- Promouvoir les arts et la culture.

Orientations correspondantes :

- Encourager et soutenir le développement et la mise en place d’un réseau de lieux multifonctionnels et multisectoriels à travers tout le territoire;
- Participer à développer la connaissance et la sensibilisation de la population pour l’ensemble des disciplines culturelles;

- Reconnaître et soutenir les efforts de transmission du savoir dans les différents secteurs culturels;
- Participer à faire connaître et promouvoir l'art auprès de la population;
- Participer à mettre en valeur et faire connaître la production des professionnels et amateurs en arts visuels du territoire;
- Favoriser la diffusion régulière de la production des artistes locaux en arts visuels;
- Participer à mettre en valeur et faire connaître le travail des artisans du territoire;
- Faciliter la diffusion du travail des artisans du territoire;
- Participer à mettre en valeur et faire connaître la production des professionnels et amateurs en métiers d'art du territoire;
- Faciliter la diffusion locale de la production professionnelle des gens des métiers d'art du territoire;
- Soutenir le développement d'infrastructures et d'équipements nouveaux et complémentaires sur l'ensemble du territoire.



Secteur Histoire et Patrimoine Sauvegarde du patrimoine bâti

Description

Dans la suite des projets déjà réalisés pour encourager la sauvegarde de notre patrimoine bâti, deux nouvelles actions sont proposées ici. D'abord, la mise en place d'activités de formation et d'information pour les propriétaires de vieux bâtiments afin de les aider dans leurs démarches de restauration et de conservation. Ensuite, la création d'un « Prix reconnaissance du patrimoine » pour souligner les efforts de sauvegarde des propriétaires de bâtiments anciens préservés.

Le projet s'inscrit dans les trois années du plan d'actions de la manière suivante :

- An 1 Former un comité de travail qui devra se pencher sur la réalisation des deux projets. Pour les activités de formation et d'information : identifier les thèmes et la formule la plus adéquate, identifier le(s) formateur(s), monter les outils et préparer l'horaire. Pour le prix reconnaissance : préparer tous les éléments nécessaires à la création d'un prix du genre.
- An 2 Tenue des activités de formation et d'information. Promotion et recrutement pour le « Prix reconnaissance du patrimoine ».
- An 3 Mise en place d'un « Prix reconnaissance du patrimoine ».

Partenaires identifiés

- Table sectorielle Culture
- Archives du Séminaire de Nicolet
- Société historique de la région de Pierreville
- Municipalités
- Ministère de la Culture et des Communications

Conformité avec la politique culturelle de la MRC de Nicolet-Yamaska

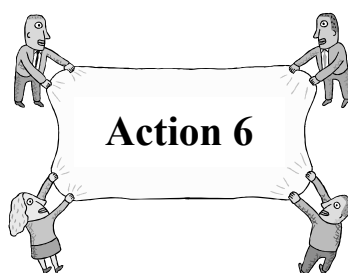
Axes correspondants :

- Renforcer l'identité du territoire;
- Veiller à ce qu'il y ait sur tout le territoire une répartition judicieuse des initiatives culturelles;
- Permettre aux citoyens un plus grand accès à la culture tout en portant une attention particulière aux jeunes;
- Protéger, préserver et mettre en valeur le patrimoine du territoire quel qu'il soit.

Orientations correspondantes :

- Soutenir les efforts de protection et de conservation du patrimoine bâti et naturel sur le territoire;

- Travailler à compléter et mettre à jour la recherche en histoire et patrimoine;
- Soutenir la mise en valeur du patrimoine sous toutes ses formes en partenariat avec les différents intervenants du territoire;
- Participer à rendre accessible le savoir historique et patrimonial d'intérêt local et en favoriser la transmission.



Secteur Lettres et communications

Animations gratuites dans les bibliothèques municipales

Description

Parce que ce projet a remporté un aussi vif succès et qu'il permet de rejoindre le Comité Famille de la MRC, nous proposons de le reconduire pour trois autres années. De nouveaux volets vont cependant y être ajoutés, notamment la mise en place d'actions visant spécifiquement les élus municipaux afin de les sensibiliser davantage à cet équipement culturel, des activités de réseautage et de renforcement positif pour les responsables des bibliothèques et une toute nouvelle campagne promotionnelle plus axée sur l'utilisation des bibliothèques en général que simplement sur l'annonce des activités d'animations.

Le projet s'inscrit dans les trois années du plan d'actions de la manière suivante :

- An 1 Préparer une nouvelle série de trois animations gratuites dans les bibliothèques en faisant un effort particulier de sensibilisation auprès des élus. Préparation de la campagne promotionnelle. Préparation d'une activité de réseautage et de renforcement positif s'adressant aux responsables des bibliothèques.
- An 2 Maintenir les trois animations gratuites et la campagne promotionnelle. Organisation de la première activité pour les responsables des bibliothèques.
- An 3 Maintenir les trois animations gratuites et la campagne promotionnelle. Organisation de la seconde activité pour les responsables des bibliothèques.

Partenaires identifiés

- Table sectorielle Culture
- Réseau Biblio
- Municipalités

Conformité avec la politique culturelle de la MRC de Nicolet-Yamaska

Axes correspondants :

- Renforcer l'identité du territoire;
- Veiller à ce qu'il y ait sur tout le territoire une répartition judicieuse des initiatives culturelles;
- Permettre aux citoyens un plus grand accès à la culture tout en portant une attention particulière aux jeunes;
- Consolider et compléter les structures et équipements culturels du territoire;
- Promouvoir les arts et la culture.

Orientations correspondantes :

- Favoriser l'accès et le développement des bibliothèques municipales du territoire;

- Encourager les bibliothèques municipales à jouer un rôle accru en matière de formation dans le secteur des lettres et communications;
- Soutenir les bibliothèques municipales dans leur rôle de diffuseurs;
- Consolider les différentes infrastructures déjà en place sur le territoire et ce, dans tous les secteurs culturels;
- Encourager le maintien des bibliothèques dans chaque municipalité de la MRC;
- Participer à développer la connaissance et la sensibilisation de la population pour l'ensemble des disciplines culturelles, notamment en encourageant les bibliothèques municipales à jouer un rôle accru en matière de formation et de sensibilisation auprès des différents publics.